



CHIENS DE PROTECTION

Une alliance indispensable entre
éleveurs et bergers

LES IDÉES CLÉS

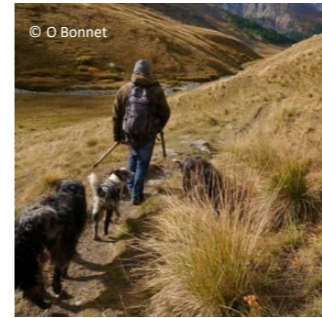
Mars 2022

Second volet



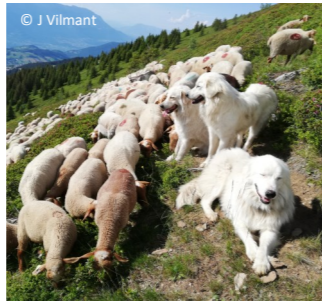
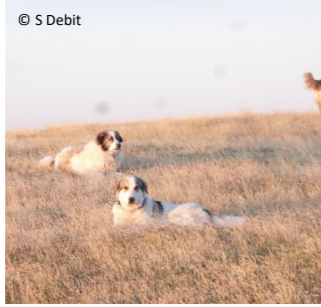
5 000

C'est le nombre estimé de chiens de protection au travail en régions PACA et Rhône-Alpes en 2021



800

Bergers et bergères salariés dans les Alpes



X 2

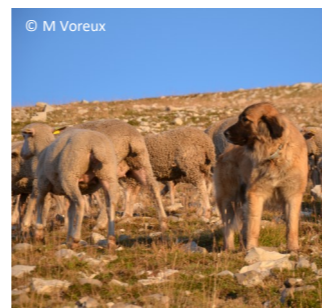
C'est l'augmentation du nombre de chiens de protection en France entre 2017 et 2022

130

C'est le nombre d'incidents (morsure ou pincement) impliquant des chiens de protection signalés sur l'ensemble du massif alpin en 2021 auprès des services pastoraux ou de l'Etat

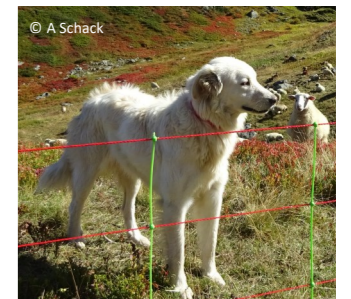
99%

C'est la proportion des meutes de loups françaises recensées dans les Alpes et la basse Provence

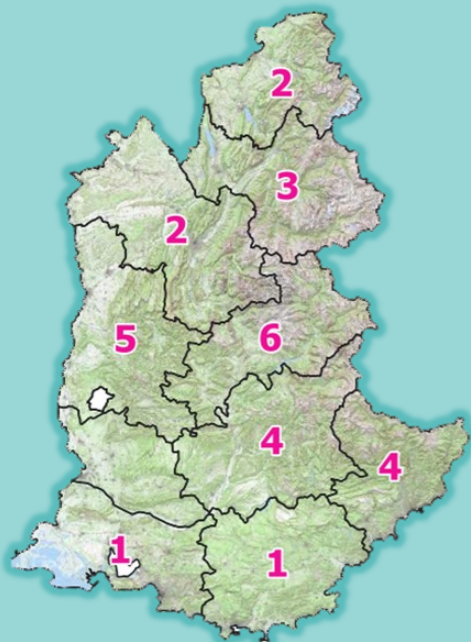


83%

C'est la proportion de bergers de deux ans d'expérience au moins ayant déjà subi une attaque de loups sur leur troupeau



Une enquête sur les savoir-faire des éleveurs et des bergers des Alpes



Entre 2018 et 2021, les services pastoraux alpins ont réalisé **deux séries d'enquêtes** recensant les savoir-faire émergents des professionnels de l'élevage pastoral sur les chiens de protection : l'une avec les éleveurs, l'autre avec les bergers salariés, tous en contexte de prédation par des meutes de loups. Au total, ce sont **28 professionnels** aguerris, choisis pour leur compétence, qui nous ont livré leurs retours d'expérience.

Introduction des chiots par les éleveurs, éducation, meutes de chiens au travail, gestion des chiens par les éleveurs, délégation de ce rôle aux bergers salariés, confrontation aux activités de loisir... l'analyse a permis de formaliser les savoirs, de repérer parfois la diversité des façons de faire et d'en comprendre les logiques, enfin de les contextualiser en fonction des expériences de chacun.

> <https://urlz.fr/hEsu>



De l'éleveur au berger, déléguer l'autorité sur les chiens de protection

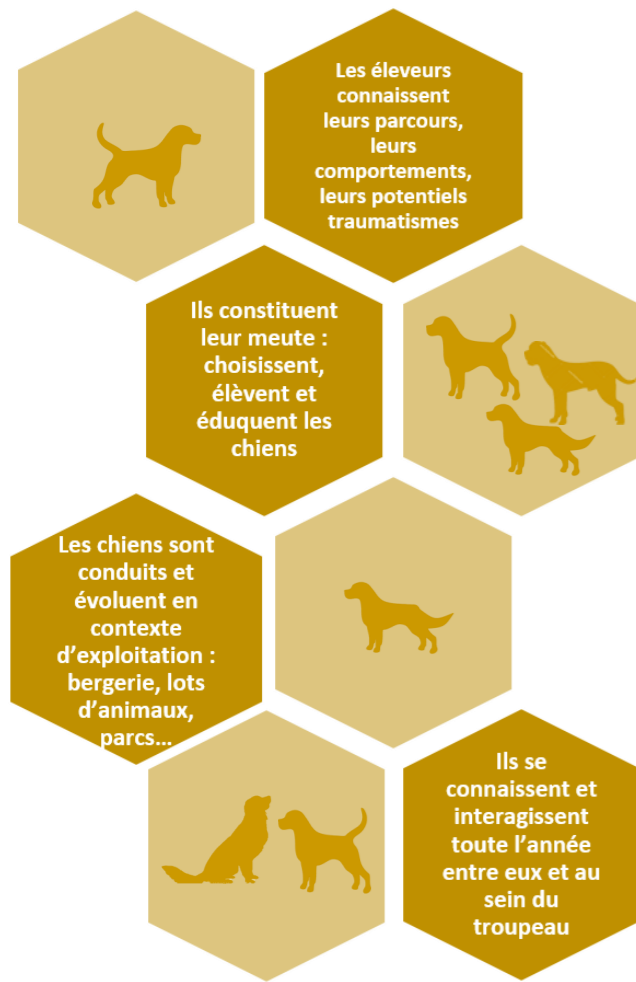
L'éleveur sélectionne, introduit, éduque et gère ses chiens de protection sur son exploitation. Mais lorsqu'il transhume en alpage, ou bien en colline l'hiver, il est souvent conduit à confier son troupeau et donc ses chiens à un berger salarié.

Cette plaquette est destinée à faciliter le travail entre éleveurs et bergers afin de réussir au mieux cette transition.

En alpage notamment, c'est le plus souvent le berger salarié qui est confronté à la réalité du travail des chiens face aux meutes de loups. Ils ont développé une connaissance très précieuse.

Ce sont les bergers aussi qui doivent gérer les chiens face à l'importante fréquentation de loisir. Or, selon 142 bergers enquêtés en 2019 dans le massif alpin, **les dérangements du troupeau et les difficultés liées aux chiens de protection** constituent les principales sources de conflit avec les visiteurs sur les espaces pastoraux (Source : Réseau des services pastoraux, Bergers des Alpes, mars 2020.)

Ce travail vient se rajouter à la conduite du troupeau et aux soins, les véritables socles du métier de berger.



les **éleveurs** sont propriétaires et « maitres » de leurs chiens à l'année



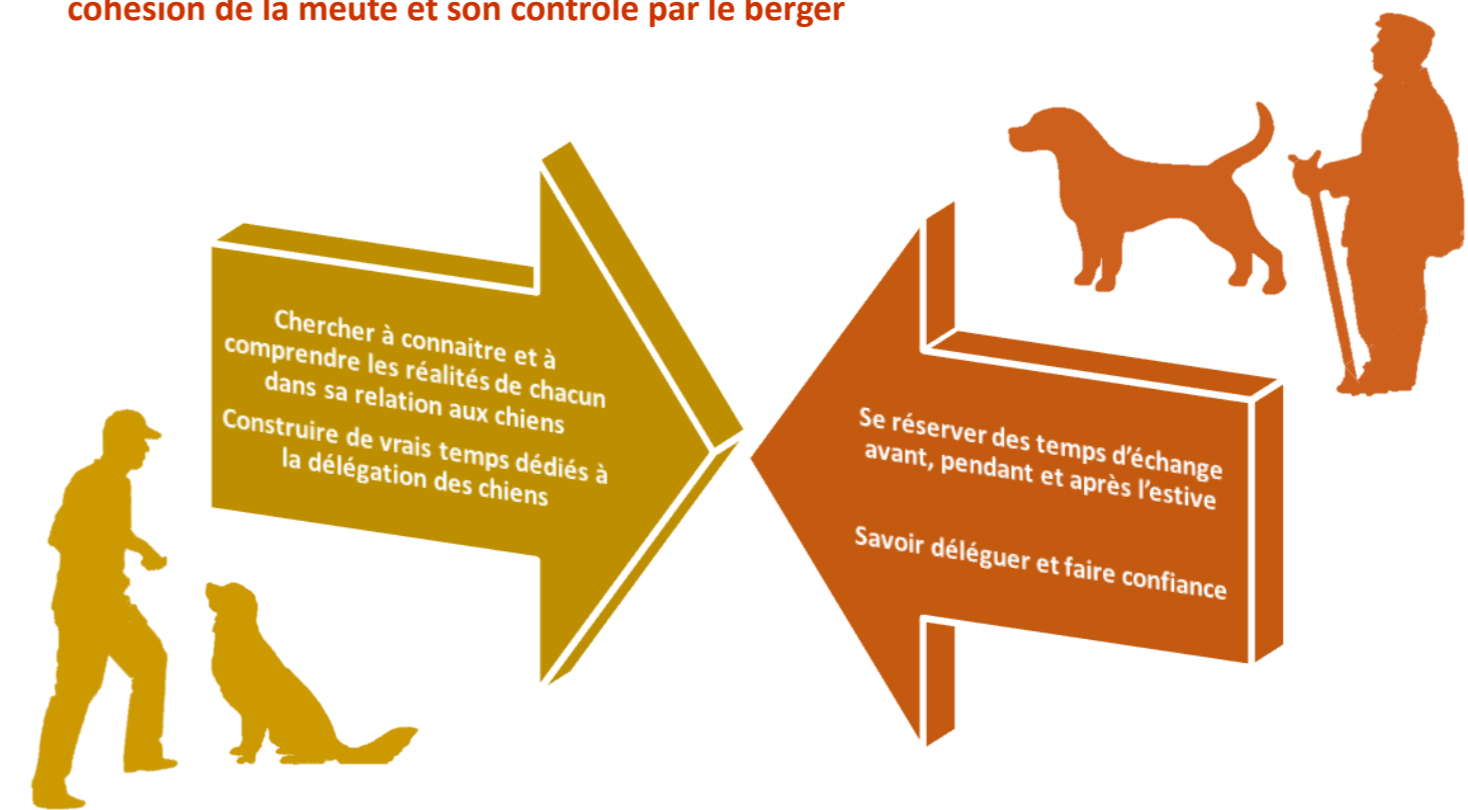
Les éleveurs et bergers ont souvent des vécus, des regards et des attentes sur les chiens qui diffèrent. Les chiens peuvent avoir des comportements en contexte d'exploitation et en contexte de meute en alpage qui diffèrent. **Éleveurs et bergers déplorent des situations d'incompréhension et de conflit lors de la délégation des chiens et au cours de la saison !**

Le cas particulier des éleveurs-bergers : ils gardent leur propre troupeau avec leurs propres chiens toute l'année.
C'est toujours le même troupeau avec la même meute de chiens de protection et le même humain « chef de meute » qui se déplacent ensemble d'espace en espace Cette cohésion facilite le bon fonctionnement de la meute au sein du troupeau et dans leurs interactions avec les autres usagers.

Une collaboration est donc indispensable entre éleveur et berger, pour assurer la cohésion de la meute et son contrôle par le berger

CHANGEMENT DE PERSONNE ET DE CONTEXTE

Les bergers ont en charge, en plus du troupeau, les chiens de protection pendant leur contrat





Un contexte de prédation difficile

Pendant toute la durée de l'estive (3 à 4 mois en moyenne), les bergers sont confrontés à la prédation jour et nuit impliquant :

- Une meute de chiens à gérer pour y faire face ;
- Une préoccupation et une tension permanente pour les bergers ;
- Des chiens sollicités en permanence, entraînant : épuisement, nervosité, blessures. Des comportements modifiés dans ce contexte ;
- Une observation des chiens en continu, de jour comme de nuit. Des apports très riches pour comprendre le travail des chiens.



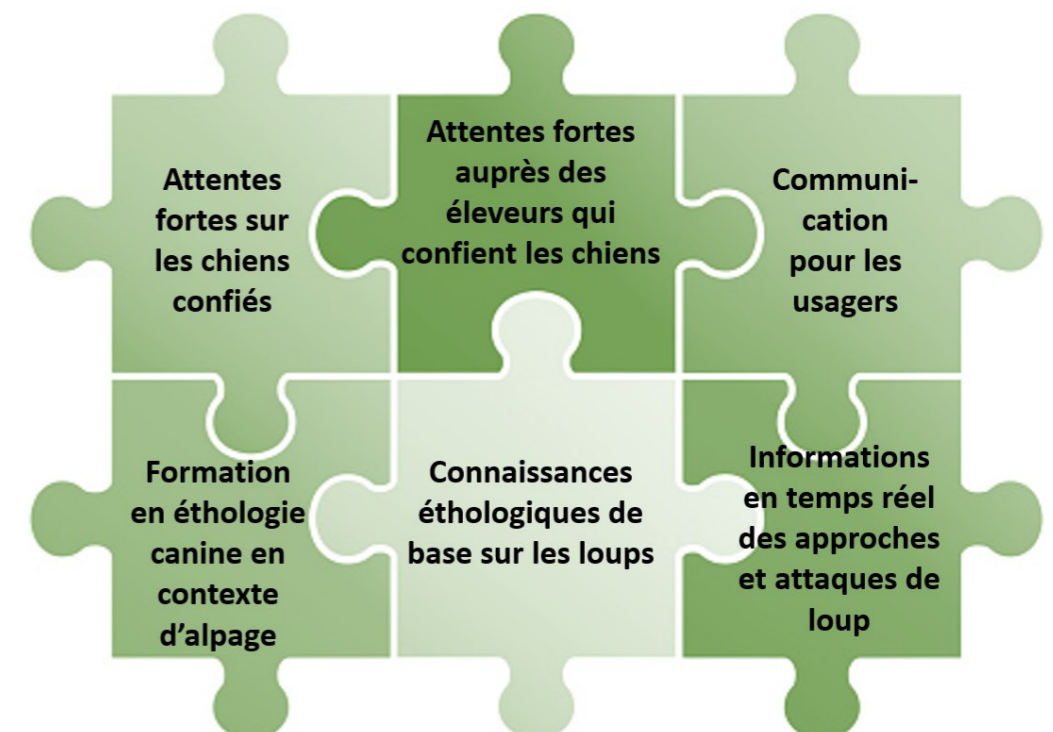
Un contexte de multi-usage en tension croissante

Les territoires d'alpage sont de plus en plus concernés par l'évolution croissante des activités sportives et récréatives (rando, trail, VTT, parapente...) de jour mais aussi de nuit !

Cela engendre une préoccupation permanente pour les bergers qui craignent les accidents mais aussi des chiens perturbés dans le travail (parfois définitivement déviés). Il s'agit de trouver un **équilibre difficile** entre non agressivité des chiens et docilité trop importante.



Des bergers en forte demande



Beaucoup de choses se jouent les deux premières semaines

Le début d'estive est une période où **beaucoup de choses se jouent**: la découverte d'un nouvel environnement naturel et relationnel pour les chiens, les brebis et le berger. Cette période semble capitale pour un bon déroulé de la saison.

Éleveurs comme bergers s'accordent pour dire qu'il faut une période de **quelques jours à quelques semaines d'adaptation**. Cette étape est un passage obligatoire pour les animaux comme pour le salarié ! À noter que cette étape est facilitée si le berger revient d'une année sur l'autre.

Des présentations des chiens nécessaires

Il s'agit d'abord que l'éleveur :

- présente ses chiens de protection un par un au berger : nom, âge, sexe, stérilisé ou non
- donne les informations nécessaires concernant chaque chien : entente entre eux, leurs **travers** comme leurs **qualités**

« Celui-ci saute les filets »
« Celle-ci reste toujours aux brebis mais ne supporte pas les cyclistes »
« Celui-ci aime bien rester à la cabane, donc il faut veiller à le renvoyer au trou-peau »...

« Ces deux-là partent toujours nettoyer devant quand on se déplace »
« Celle-ci donne l'alerte »
« Si celui-là s'énerve, c'est qu'un loup s'approche »...

L'éleveur aura aussi des consignes à donner sur la logistique :

- où et quand nourrir les chiens
- comment positionner les chiens par rapport au parc de nuit



Vis-à-vis des chiens de conduite, une vigilance particulière est nécessaire lors des premières rencontres. Éviter absolument une rencontre non maîtrisée à la descente des camions.

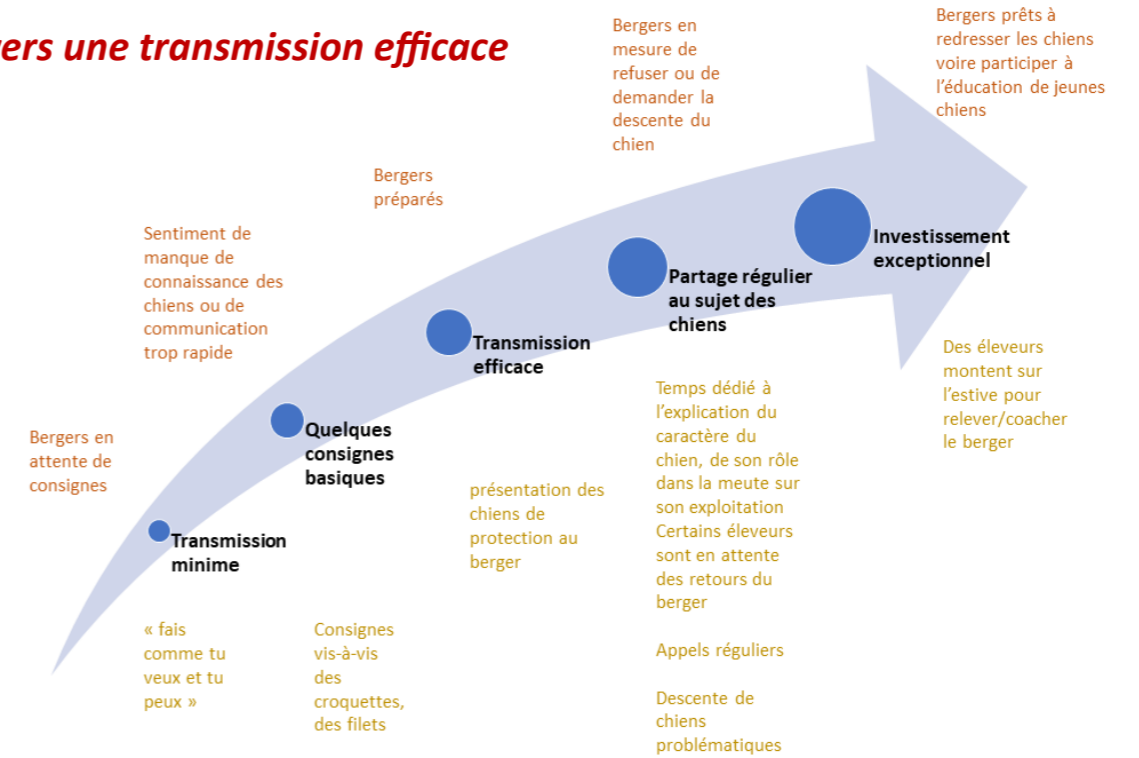
Sur un nouvel alpage pour le berger...

S'adresser aux éleveurs et/ou à l'ancien berger pour connaître

- ✓ les zones à risque pour l'approche des loups
- ✓ les zones à risque par rapport à la fréquentation



Aller vers une transmission efficace



Avec des chiens moins sociabilisés à l'homme ou agressifs, le transfert est bien plus difficile, d'où l'importance initiale d'une bonne sociabilisation du chiot à l'homme de la part de l'éleveur. Trop souvent, les bergers ont le sentiment de subir les chiens fournis.

S'imposer chef de meute

Le berger va devoir **s'imposer** pour avoir un contrôle des chiens au cours de l'été. **Éleveurs et bergers s'accordent sur cette nécessité d'autorité.** L'acquiescer et l'imposer à la meute demandent souvent davantage d'efforts lors des premières semaines d'acclimatation.



Les bergers considèrent aussi qu'« il faut s'imposer comme référent »

Pour les éleveurs « il faut qu'il y ait une autorité complète » de la part du berger comme de l'éleveur

« prendre le rôle de chef de meute, c'est super important » pour les éleveurs



Pour les bergers, « le but c'est que le chien soit soumis sans que le chien se sente en insécurité »

Les bergers ont le sentiment que « les chiens les testent en permanence »

Connaitre le nom des animaux pour cibler le chien, adopter une intonation de la voix directive, connaître les ordres à leur donner, anticiper les comportements en connaissant d'avance le caractère, renvoyer réciproquement du respect au chien (par ex : bonjour le matin), ou encore jouer du pouvoir de celui qui nourrit pour se faire respecter sont autant d'astuces pour s'imposer rapidement chef de meute.

Peut-on monter un jeune chien en alpage ?

Monter un jeune chien en alpage est un vrai risque pour lui en cas de confrontation avec des loups. C'est aussi une charge qui pèse sur le berger pour le former. En effet, un chien de 9 à 24 mois est en train d'apprendre à discerner les situations normales de celles nécessitant son intervention. Sa première saison est une saison d'apprentissage. Elle va donc demander un travail supplémentaire au berger qui aura à le recadrer en cas d'aboiement intempestif, de jeux sur les animaux, d'approche des promeneurs etc...

Cela passe donc par une discussion préalable entre éleveur et berger pour que celui-ci ne soit pas mis devant le fait accompli.

Un berger volontaire avec des éleveurs qui s'impliquent peuvent réussir cette phase d'apprentissage délicate.

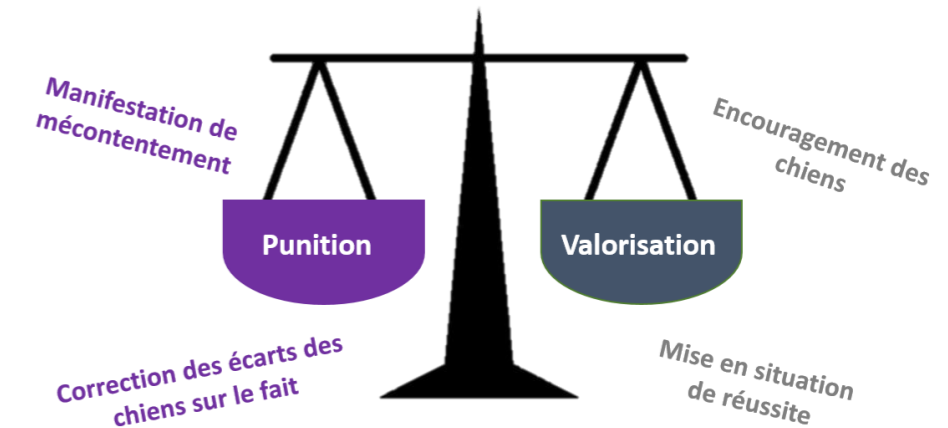


Le berger, un coach pour chaque chien au bénéfice de la meute

Pour le berger, gérer une meute de chiens qui ne lui appartient pas est un jeu d'équilibriste. A lui d'instaurer une relation de confiance réciproque avec eux. Une observation et une vigilance permanentes des chiens dans leur environnement sont nécessaires pour corriger immédiatement tout écart.

Parfois, la meute de chiens manque de cohésion : au berger de gérer, tel un coach sportif.

Un juste équilibre à trouver pour le berger



Une nécessaire collaboration entre éleveurs et bergers tout au long de l'été

Des échanges doivent avoir lieu tout au long de l'été au sujet des chiens de protection.

Les bergers sont demandeurs de pouvoir contacter les éleveurs en cas de besoin au sujet des chiens. Au sein d'un Groupement Pastoral, pourquoi ne pas désigner un éleveur référent pour les chiens de protection. Il est tout aussi important que les éleveurs prennent réciproquement des nouvelles au sujet des chiens et soient à l'écoute des demandes du berger.

Le berger doit repérer les comportements déviants (perturbation de l'équilibre de la meute, agressivité, chasse...) et les corriger. S'il n'y parvient pas, le retrait d'un chien par les éleveurs au cours de l'estive est la seule solution. Il est important que ce sujet ne soit pas tabou.

Peut-on rattraper l'éducation d'un chien en alpage ?

Quand un berger se retrouve avec un chien présentant différents travers, il s'implique souvent pour les corriger. Il s'agit pour lui de se faciliter le travail quotidien. Par exemple, un chien un peu sauvage qui ne se laisse pas approcher sera difficile à soigner en cas de problème. Il est donc important de l'apprivoiser en prévision.

Autre exemple : un chien qui aura tendance à trop approcher ou aboyer les promeneurs devra être repris le plus rapidement possible par le berger.

Toute éducation faite convenablement au préalable sera du travail en moins en alpage !

La double contrainte de la prédation et de la fréquentation, une situation inédite



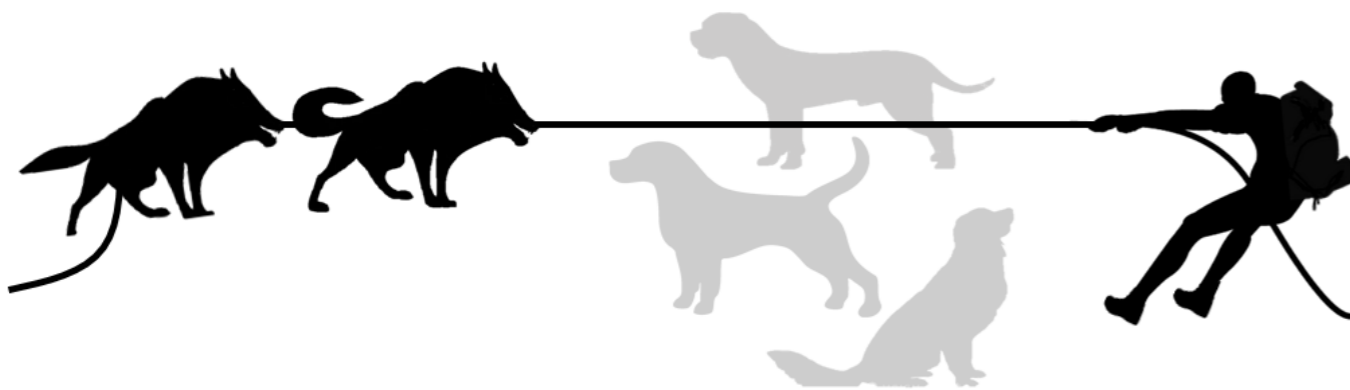
« Les chiens, les meutes de chiens... Mais faut aussi avoir conscience que **plus il y aura de loups plus il y aura de chiens**. Pour un loup il y a huit fois plus de chiens, c'est énorme. ça après c'est aux opérateurs publics de se faire à l'idée. Nous on a fait le boulot, le boulot il est entrain de bien se faire, **il va maintenant falloir s'habituer à un espace où il y a énormément de chiens. Bon courage.** »

Objectif premier :
S'opposer aux loups prédateurs

Les chiens ont été sélectionnés depuis des millénaires pour ce rôle

Situation inédite :
accepter la fréquentation de loisir

Nouveauté pour les chiens qui n'ont jamais été sélectionnés pour ce rôle



- Prédation croissante
- Harcèlement nuit et jour
- Loups insistants jusqu'à la confrontation
- Touristes non préparés à rencontrer des chiens
- Population éloignée de la dureté du travail des chiens
- présence croissante des activités de pleine nature

Une contradiction difficile à résoudre pour les éleveurs et bergers



Une attention permanente et souvent éreintante de la part du berger...

... pour agir sur les chiens

Stopper les chiens pour éviter qu'ils se rapprochent trop des touristes, que ce soit pour se faire caresser ou leur aboyer dessus. Il s'agit de « trouver le bon dosage », la bonne « distance » aux touristes.

Cette action sera d'autant plus difficile si les promeneurs sont accompagnés de leur chien de compagnie, ou si des VTTistes ou des trailers surprennent les chiens en arrivant vite.

... pour agir avec les visiteurs de passage

Intercepter les promeneurs pour leur demander de s'arrêter, de contourner, de faire un détour si nécessaire et avant tout de rester calme. Aux bergers de répéter ces explications et aux visiteurs d'accepter les conseils ! Et aux acteurs du tourisme et services de l'Etat de prendre à bras le corps cet indispensable travail de communication, car c'est toute une culture à créer !

... pour dévier le passage des gens

Ne pas hésiter, quand la configuration s'y prête, à utiliser des filets pour canaliser et éviter l'approche des promeneurs à proximité des points vulnérables (cabane, point d'abreuvement...). Même si ces barrières ne sont pas toujours respectées...

...pour anticiper les situations à risque

Pour éviter les surprises, le berger va chercher le lieu de positionnement qui lui permet de mieux repérer l'arrivée de touristes, pour avoir vue sur les chiens et les stopper le plus tôt possible à la voix, le tout en fonction du déplacement du troupeau.

Il va aussi être plus vigilant aux heures de passage des touristes qui sont assez régulières (souvent entre 11h et 14h) ou encore choisir si possible d'amener son troupeau sur une zone à l'écart, éloignée des zones les plus fréquentées, les jours de de forte fréquentation.



Emplacement du parc du nuit ou du lieu de chaume

Assez logiquement, éviter d'englober un chemin dans un parc de nuit... sous peine que les promeneurs ou VTTistes passent par-dessus le filet pour continuer leur route, que le troupeau soit présent ou non !

Attention au lieu de chaume. Si les brebis choisissent un endroit bien placé pour elles mais mal placé par rapport à la fréquentation (près d'un chemin fréquenté par exemple), le berger aura à rester sur place le temps de la chaume pour éviter tout incident.



Nous quand quelqu'un vient garder notre troupeau, on passe quand même du temps à expliquer le chien... qui il est, comment il fait... enfin, le pourquoi du comment de ce chien quoi. Comment il fonctionne quoi. Et du coup... enfin du coup, voilà. Et j'aime bien avoir le retour après du berger, de savoir comment il a trouvé le chien....

Mais on demande tellement de choses à ces chiens... comment ils peuvent faire la part des choses d'un gentil, d'un méchant, d'un renard, d'un loup, du chien de l'autre qui n'est pas méchant...

J'ai travaillé avec l'éleveur un peu en bergerie avant l'alpage. Donc déjà j'ai été en contact avec les chiens chez lui. L'approche qu'il avait avec les chiens, il se faisait respecter mais en même temps il était proche de ses chiens et il leur faisait des câlins, enfin tu vois il était super sociable avec eux donc déjà ça joue sur le caractère des chiens à mon avis, sur la meute ... du coup, j'ai appris aussi avec lui quoi.

Je passe énormément de temps au contact du troupeau, en journée je suis quasiment là en permanence. Donc le moindre truc que tu vois, tu rectifies tout de suite, ce n'est pas comme quand tu viens une fois par jour. Quand tu es tout le temps là : "whouuuuop je te vois toi là, je te surveille..." et ça plusieurs fois dans la journée.

Quand ils font des conneries, c'est à nous les bergers de les recadrer. De leur dire "va aux brebis". C'est sûr, que même quand ils sont adultes, c'est veiller à ce qu'ils ne partent pas trop après les gens. Oui je pense qu'avec les patous, l'éducation elle est un peu quotidienne quoi. Ça n'arrive pas une fois que ce n'est plus un chiot et qu'il a 1 ou 2 ans. Pour moi l'éducation elle est continue.

Tu as la meute et puis après dans chaque meute de chien, tu as la personnalité de chaque chien... Après il faut surveiller... tous les ans c'est une surprise, parce que même avec les mêmes chiens ; ils ont vieilli, ils ont ... tu vois, changé ...tout ça ! il faut surveiller, mais je persiste pas, si ça va pas, j'en enlève un, j'en remets un autre tu vois... faut ajuster faut pas dire "ben c'est comme ça"...

Chaque année d'avoir un chiot ou un jeune patou d'un an c'est quand même du travail, c'est énormément de travail. Ça éclate le troupeau donc c'est quand même un travail en plus, ne serait-ce que ça sur la garde quoi. Et puis il y a toute la gestion du dressage ça en fait partie

Bon les chiens sont quand même un peu nos esclaves, quoi faut être honnête, mais on peut quand même fonctionner avec leur motivation, en douceur, qu'ils nous aiment, qu'ils aient envie de travailler avec nous un esclave qui nous aime, on essaye c'est le but quoi !

Le loup, il chasse en meute. Il envoie un éclaireur et, si t'as que des jeunes chiens, les jeunes ils tombent dans le panneau. Ils courent tous l'éclaireur et le reste de la meute il fait le tour. Alors que s'il y a des patous qui connaissent leur boulot, qui sont d'âge différents et tout, bah t'as les gros costauds ils vont au charbon, les jeunes ils savent pas, ils vont un coup au charbon et ils reviennent vite voir ce qu'il se passe et la vieille qui a du métier, elle reste plutôt au troupeau.

L'attente, c'est que les éleveurs prennent en compte la parole du berger qui est là, bien bien plus présent en termes d'heures passées. Pour le coup la garde c'est la situation idéale qui permet de repérer les petites situations déviantes...

Après les chiens ils sont fatigués, ils sont énervés aussi. C'est pour ça aussi parfois que tu as des problèmes avec les touristes. Ils sont sur les dents tout le temps.



CHIENS DE PROTECTION

Une alliance indispensable entre éleveurs et bergers

28 enquêtes menées auprès d'éleveurs et de bergers expérimentés dans les Alpes : voici la deuxième plaquette présentant les « idées clés » issues de leurs savoirs après une 1ère plaquette en 2019. Ce numéro est consacré à l'indispensable alliance entre éleveurs, responsables de l'introduction et l'éducation de chiens de protection, et bergers salariés, seuls détenteurs de ces chiens pendant une partie de l'année. En alpage, en colline, les bergers salariés mettent en œuvre les chiens de protection qui leur sont confiés par les éleveurs. Comment se fait la passation de pouvoir ? Comment se gère une meute de chiens de protection que le berger n'a ni introduits, ni éduqués ? Comment ce dernier rattrape ou complète l'éducation des plus jeunes de ces chiens ? Enfin, comment il modère les interactions avec les visiteurs ? Sur tous ces thèmes, éleveurs et bergers engagent un dialogue fécond qui se répend d'un entretien à l'autre. En 30 ans à peine, une centaine de meutes de loups se sont installées dans les Alpes et en Provence. Dans ce temps finalement très court, celui d'une génération, c'est au contact d'une rude confrontation avec des loups territorialement installés qu'éleveurs et bergers ont dû inventer les savoirs de demain avec les races de chiens d'hier. Ce livret propose des conseils issus de leur expérience de terrain. Il n'est pas un guide technique. Il renvoie à un document plus complet disponible en ligne, qui a pour seule ambition de porter à connaissance des savoirs en construction. Les services pastoraux alpins tiennent à remercier le CGET et le Ministère de l'Agriculture pour leur avoir fourni les moyens financiers de ce travail au travers de la CIMA et du PSEM.

Réalisation des enquêtes :

Bruno Caraguel (FAI)
Jean-Marie Davoine (FAI)
François Finance (SEA 74)
Sylvain Golé (CERPAM)
Marie Gontier (CERPAM)
Léa Hernandez (CERPAM)
Antoine Rouillon (SEA 74)
Clément Teppaz (SEA 73)
Pascal Thavaud (CERPAM)
Simon Vieux (CERPAM)

Rédaction, coordination, enquêtes :

Fabien Candy (ADEM)
Anouk Courtial (CERPAM)
Sabine Débit (CERPAM)
Hermann Dodier (FAI)
Laurent Garde (CERPAM)
Dominique Narboux (ADEM)

Avec la collaboration de :

François Meyer - CPT CH
Ueli Pfister - CPT CH

Photo de couverture : © Sabine Débit

Avec le concours financier de :